



REPUBLIQUE DU NIGER
REGION D'AGADEZ
DEPARTEMENT D'INGALL
COMMUNE RURALE D'INGALL



Compte rendu de la réunion du comité de salubrité

Le samedi 08 juin 2023 s'est tenue dans la salle de réunion de la mairie d'Ingall une rencontre du comité de salubrité présidée par Mr Nafa Rouéba, Maire de la commune rurale et Président du comité.

Etaient présents : voir la liste de présence.

Trois (3) points étaient inscrits à l'ordre du jour :

- Le plan de financement,
- La présentation des activités
- La première programmation des activités de Chlorophylle dans la commune.
 - Fosses septiques
 - Rues pavées
 - Latrines publiques
 - Remblayage des mares
 - Sensibilisation
 - Adduction d'eau
 - Latrines publiques
 - Formation
 - Participation de la mairie

Après avoir rappelé l'importance des activités d'assainissement que mène Chlorophylle, le Maire a exhorté l'association à continuer son aide à la commune qui en a tant besoin.

Ce fut ensuite au tour de Ibrahim Alanga représentant de Chlorophylle au Niger de prendre la parole. Il a expliqué point par point les trois points inscrits à l'ordre du jour suivi d'un débat.

- 1- Fosses septiques : le directeur départemental de l'hydraulique est intervenu pour rappeler à l'assistance l'existence des textes sur l'autorisation d'implanter un ouvrage devant sa maison. Tous les projets doivent s'y conformer. En effet cette loi dit que chacun ne doit pas dépasser au-delà de 1 mètre devant sa maison et que les fosses doivent se situer prioritairement dans les maisons.
- 2- Rues pavées : la proposition de Chlorophylle est de continuer les rues déjà existantes. Et aussi faire d'autres avec le consentement de la mairie. Quant à la mare « Taga'n Goussou il faut construire une rue afin d'évacuer l'eau une fois la mare pleine surtout après la crue du Khoré. Lors d'une visite de l'équipe Chlorophylle avec l'agent d'hygiène et assainissement, il a été constaté que des constructions anarchiques autour de cette mare rendent difficile la construction

d'une rue pour l'évacuation des eaux. Tous les participants ont affirmé que la mairie à l'obligation de déguerpier certaines constructions anarchiques pour le bien de tous. Des nouvelles rues pavées seront construites notamment dans le quartier.

- 3- Latrines publiques. Des latrines publiques seront construites dans les écoles et mosquées.
- 4- Remblayage des mares : pour ce programme, plusieurs mares sont dans le programme d'être comblées à travers des journées de salubrité.
- 5- Sensibilisation : cette activité est toujours menée par les « Femmes Relais ».
- 6- Adduction d'eau dans les écoles. Des robinets seront installés dans certaines écoles qui n'en ont pas bénéficiées
- 7- Pompe à motricité humaine : une pompe a été implantée en 2010 dans le kori kori. Elle est actuellement au niveau de l'ACREMA Tahoua pour réparation. Elle sera placée à Torguit après la construction d'un puits sur avis du service technique et de la mairie pour validation du lieu d'implantation.
- 8- Latrines publiques : des latrines seront construites dans de nouvelles écoles. Le comité proposera d'autres au moment opportun.
- 9- Petite adduction d'eau : différentes adductions d'eau ont été réalisées au centre de santé, à l'école traditionnelle, à la medersa, à l'école quartier Toudou. Les nouvelles écoles ont aussi besoin de cette adduction pour soulager les élèves et leur permettre de bien suivre les cours.
- 10-Formation elle n'est pas encore définie.
- 11-Participation de la mairie : la mairie participe dans ce projet par la valorisation de son service technique et les ouvrages qu'elle réalise durant cette phase du projet.

Le Président du comité
Maire de la commune



NAFO ROUEBA